

L'ajournement

l'honorable sénateur Olson. Si je m'en souviens bien, le décret nommant le sénateur Olson précisait qu'il incombait à ce dernier de conseiller et d'aider le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et, bien sûr, il faudrait—que dis-je, nous devrions—avoir quelqu'un ici même à la Chambre pour répondre aux questions légitimes des représentants du peuple.

La réponse à la deuxième partie de la question est encore plus vague. J'ai voulu savoir ce que le gouvernement avait l'intention de faire et s'il était préoccupé par le fait que la date d'achèvement du projet, prévue à l'origine pour 1983, avait été repoussée de 5 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1988. Le ministre m'a envoyé promener sur un ton blasé. Il m'a répondu de façon désinvolte, m'affirmant qu'il n'y avait vraiment pas lieu de s'inquiéter, que le tout reposait entre les mains du ministre et de ses collaborateurs, et que les députés de ce côté-ci n'avaient pas à se soucier de quoi que ce soit. Or, je puis affirmer que nous sommes bel et bien inquiets à propos des retards qui persistent non seulement en ce qui concerne le projet à propos duquel j'interrogeais le ministre, mais également en ce qui concerne des projets comme ceux d'Alsands et de Cold Lake.

En 1977, quand nous avons discuté de la question du gazoduc de l'Alaska, le député qui occupe aujourd'hui le poste de ministre des Finances (M. MacEachen) et qui, à l'époque, était président du Conseil privé, a déclaré que le projet créerait directement, si je ne m'abuse, 25,000 années-personnes d'emploi et, indirectement, quelque 220,000 années-personnes d'emploi dans les régions manufacturières de l'Ontario et du Québec. Si nous avons jamais eu besoin de mettre en œuvre un tel projet, c'est donc bien maintenant où nous avons désespérément besoin de ce genre de possibilités d'emploi au Canada.

Je le répète, l'accord initial conclu entre le Canada et les États-Unis le 20 septembre 1977 et la loi consacrant un bon nombre des termes de cet accord, adoptée en avril 1978, prévoyaient que le gazoduc serait terminé et que le gaz naturel commencerait à couler le 1^{er} janvier 1983, dans moins d'un an. Or les travaux n'ont même pas commencé; ils sont donc bien loin d'être terminés.

Rien ne s'est produit jusqu'en 1980 à peu près, et puis nous avons assisté à un rebondissement. Je me rappelle le débat sur le premier tronçon canadien. A cette époque, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous avait garanti que le projet serait mis en œuvre jusqu'à son achèvement. Il nous avait donné des garanties absolues. Je voudrais savoir ce qu'il est advenu de ces garanties fermes.

• (2220)

Le 23 mars dernier, l'inspecteur fédéral des pipe-lines aux États-Unis, M. John Rett, a dit que le projet ne pourrait être terminé avant l'hiver de 1987 ou encore le 1^{er} janvier 1988. L'honorable Mitchell Sharp a commencé par le nier, mais le lendemain, il a dû confirmer les dates avancées par M. John Rett.

Les choses ont même empiré, monsieur l'Orateur. Le *Toronto Star* du 17 avril cite les propos d'un sénateur d'Alaska, M. Frank Murkowski, un homme généralement optimiste et partisan du projet. Il a dit ceci:

«D'après moi, on ne sait combien de temps le projet sera retardé, peut-être deux ou trois ans.»

Et l'article ajoute:

Tout délai prolongé serait un dur coup pour les Canadiens qui espéraient de nouveaux emplois et de gros contrats...

Voilà ce qui se passe monsieur l'Orateur. Les tergiversations du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont entraîné la perte de milliers d'emplois. Je voudrais maintenant savoir quels sont les projets du gouvernement.

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le projet d'aménagement du pipe-line de l'Alaska a démarré au début des années 70 à l'occasion du Traité sur le pipe-line de transport.

Par la suite, en 1977, le Canada et les États-Unis ont conclu l'Accord sur le pipe-line d'Alaska par lequel les deux pays décidaient de donner priorité au projet. Au printemps de 1980, le Canada approuvait la construction de certains tronçons après que le Président Carter eut promis que le projet serait financé et que sa décision de 1977 serait modifiée de manière à permettre la construction de tronçons canadiens. Par la suite, le Sénat et la Chambre des représentants ont à l'unanimité adopté une résolution commune à cet effet et des entreprises privées ont accepté de participer à son financement.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement aux États-Unis, le calendrier des travaux du pipe-line fut provisoirement remis en cause; néanmoins le Président Reagan, de passage à Ottawa en 1981, exprima son appui sans réserves à ce projet. En octobre dernier, dans une lettre adressée au premier ministre (M. Trudeau), le président des États-Unis réitérait son appui en ces termes:

A mon avis, ce projet est important non seulement parce qu'il constitue un apport à la sécurité énergétique en Amérique du Nord, mais parce qu'il est également un symbole de la capacité des États-Unis et du Canada de collaborer dans le domaine énergétique au profit des deux pays.

Quant aux comptes rendus diffusés par les médias au début du mois conjecturant de nouveaux délais dans la construction du gazoduc de l'Alaska, je voudrais signaler que l'Administration du pipe-line du Nord a fait savoir que l'échéance de 1986 ne pourrait être respectée et que les travaux seraient achevés en 1987 à cause du retard attribuable aux délibérations du Congrès des États-Unis; il est fort probable maintenant que les arrangements financiers seront conclus en juin prochain, que la proposition financière sera soumise en juillet et que l'approbation officielle définitive sera accordée en décembre prochain; enfin, lorsque les arrangements financiers auront été conclus, à la fin de 1982, le programme prévoit qu'une fois toutes les autres procédures de réglementation et de certification terminées, le projet sera achevé à la fin de 1987.